



VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

1^{er} AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Avis est par la présente donné, par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, qu'en vertu de l'article 513 de la *Loi sur les cités et villes*, les propriétés immobilières ci-après désignées seront vendues à l'enchère publique, sujettes au droit de retrait d'un an, avec les bâtisses dessus érigées, **le jeudi 13 octobre 2022 à 10 h**, à l'hôtel de ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, 3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires plus intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Les immeubles ci-après décrits, sont tous situés dans la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Deux-Montagnes.

Le prix d'adjudication de chacun des immeubles sera payable immédiatement, lors de la vente, en monnaie légale, chèque visé ou par Interac.

De plus, la personne qui se portera adjudicataire devra produire les documents suivants :

- dans le cas d'une personne physique : un document attestant de son nom, de son adresse, de la date et du lieu de sa naissance.
- Dans le cas d'une personne morale : copie des lettres patentes et résolution indiquant le nom de la personne autorisée à se porter adjudicataire pour cette personne morale

Matricule	Propriétaire	Lots	Situation
7143-22-3180	MADAME DIANA MANOLE MONSIEUR DUMITRU MANOLE	6 219 772	102, 19e avenue

DÉSIGNATION : Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 6 219 772 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 102, 19e avenue.

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ce 21^e jour du mois de septembre 2022.


Me Marie-Josée Russo
Greffière